



Compte rendu du COMITE TECHNIQUE du 18 septembre

À la suite du Comité technique du mardi 18 septembre où les 3 rapports rejetés par les Organisations Syndicales lors du CT du 06 septembre étaient présentés, l'intersyndicale LAB et CFDT a souhaité vous faire connaître ses positions prises lors de l'instance paritaire.

En préambule il vous faut savoir que les syndicats LAB et CFDT ont été reçus samedi midi par M. Etchegarray Président de la CAPB, Mme Béhotéguy, Vice-présidente aux Ressources et M. Martino Directeur Général des Services.

Grâce au dialogue social et au soutien des agents de la CAPB, nous avons obtenu des avancées et des modifications importantes depuis le Comité Technique du 06 septembre.

Nous vous rappelons que nous considérons que le travail entamé dans les groupes de travail n'a pour l'instant pas atteint sa finalité.

La CFDT et LAB ont obtenu des garanties et engagements de la part de l'exécutif sur les 3 points d'harmonisation des pratiques salariales et sociales portés au Comité Technique le mardi 18 septembre.

1- Rapport sur le RIFSEEP- régime indemnitaire

- Avis favorable de la CFDT et LAB
- Nous avons obtenu que, dès le mois <u>de janvier 2019</u>, les organisations syndicales se remettent au travail avec l'exécutif pour faire progresser les régimes indemnitaires les plus faibles pour atteindre sur plusieurs années l'équité et l'égalité salariale. Il est bon de rappeler que : « Le principe d'égalité de traitement doit être invoqué pour des agents appartenant à un même corps ou à un même cadre d'emploi qui sont placés dans une situation identique ».
- Nous avons obtenu que des situations de classement de certains métiers soient revues.

2- Rapport sur le Temps de travail

- Avis favorable de la CFDT et LAB
- Nous avons obtenu que lors du Comité Technique il nous soit présentée une méthodologie de travail pour la mise en place de l'Aménagement du temps de travail à la CAPB. Assurance nous a été donnée que le travail prospectif se ferait par Direction Générale Adjointe, par services, avec les agents. De même les cycles de travail seront étudiés en accord avec les nécessités, que ces dernières seront-elles aussi définies. Une méthodologie nous sera proposée.
- Nous avons obtenu que la pénibilité dans les métiers soit étudiée en relation avec les instances du CHSCT.
- Nous avons obtenu que l'application des choix des cycles de travail auprès des personnels soit possible, en accord avec les agents et selon les nécessités de service.

3- Rapport sur l'Action Sociale

- Avis favorable de la CFDT et LAB
- Nous avons obtenu la mise à l'étude de la création d'un Comité local des Œuvres Sociales (Définition conjointe des besoins et des cadres de la structure associative)
- Nous avons porté l'idée que cette structure soit ouverte aux collectivités territoriales du Pays Basque pour créer un Comité local d'œuvre social territorialisé.

En tant qu'élu-e-s du personnel il était de notre responsabilité de valider les avancées salariales et sociales obtenues à ce jour par un dialogue social continu et constructif.

Il nous a été transmis un planning de travail méthodologique des futures séquences de travail.

Nous avons obtenu que des protocoles d'accord, appelés de nos vœux depuis de longs mois, soient rédigés.

Dès le lundi 24 septembre, un groupe de travail paritaire se réunira pour travailler à la rédaction de ces protocoles.

Les délégué-e-s CFDT et LAB élu-e-s continueront à construire des schémas emprunts d'égalité et de progrès social pour tous les agents de la CAPB.

Les syndicats LAB et CFDT de la CAPB.

Contact CFDT : 06 32 15 99 09 - Laurent Roux Secrétaire général Contact LAB : 06 07 12 78 28 — Iban Ibarburu Secrétaire général